



ASSOCIATION VOGUE MASSALIA

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 29 novembre 2003 à 15h

Office de la Mer, 72 rue de la République, Marseille

Ordre du jour:

- Rapport moral du Président .
- Rapport financier.
- Approbation des comptes.
- Présentation et approbation du programme d'activités 2004.
 - Déplacements et manifestations
 - Mise en œuvre de la convention avec l'UCPA
 - Groupe Jeunes et préparation du DEFI 2004
 - Patrimoine Maritime et Navigation du Savoir
- Adoption du budget prévisionnel 2004
- Renouvellement des cotisations.
- Candidatures et Élection du conseil d'administration et renouvellement du bureau.
- Questions diverses.

Adhérents présents : 12

Adhérents représentés : 7

Total : 19

Nombre de membres de l'association votants : 31

Le quorum est atteint.

La liste d'émargement est jointe en annexe.

*****_****

RAPPORT MORAL

Le président ouvre la séance à 15h30 et présente le rapport d'activité de l'association pour l'exercice 2002-2003.

La yole Massalia a participé à toutes les manifestations nautiques dans les eaux marseillaise, en particulier le Téléthon, La Fête du Nautisme, le Trophée des Managers, Septembre en Mer. Nous avons participé en déplacement à la XV^{ème} Acampado de La Ciotat, au salon Mille Velle de Gênes, au Salon Latina à Toulon et à la rencontre « Yoles en Seine », à Troyes.

Des sorties sur rade ont été organisées en WE toute l'année au bénéfice des membres de l'association et de personnes invitées. Ces sorties s'inscrivaient également dans le cadre de la convention de partenariat signée avec l'UCPA - ALPACA.

Des sorties avec des jeunes en insertion de l'Ecole de la Deuxième Chance et du Lycée La Floride ont été organisées en collaboration avec l'ARFADE et en partenariat avec l'UCPA.

Sur le plan associatif, VOGUE MASSALIA a participé très activement aux travaux de la commission Patrimoine de l'Office de la Mer du Bassin de Vie de Marseille. Elle est également partie prenante à la création de l'APAMM, pôle associatif maritime marseillais.

Par ailleurs, la yole MASSALIA est inscrite pour participer au DEFI JEUNES MARINS 2004 à Toulon, ce qui implique en particulier la réalisation d'un dossier culturel à déposer en janvier 2004 et qui comprend une monographie sur l'histoire de la yole Massalia, un dossier de recherche sur un thème de patrimoine Maritime en rapport avec Marseille, un document sonore de chants de marins et divers travaux de matelotage et d'artisanat marin. Jean Cot, sur proposition de Patrick Chalmeau a entrepris la réalisation d'une copie d'un compas d'habitaclé ancien.

Depuis septembre 2003, nous avons mis en place un groupe de compétition ouvert aux jeunes de 15 à 25 ans désireux de s'entraîner dans la perspective de participer en 2004 au DEFI JEUNES MARINS à Toulon, puis aux régates internationales de Yoles prévues à l'échéance 2005. Ce groupe fonctionne chaque samedi

après midi. En cas de météo défavorable, la sortie est remplacée par une formation technique (navigation, matelotage, théorie de la voile, de la météo, etc...). Ce nouvel équipage de jeunes s'est classé quatrième lors de la régates de yoles de Marseille en Septembre, derrière des équipages belges et suisses beaucoup plus chevronnés.

Dans le même esprit, mais à destination d'un public plus large, nous avons organisé en mai 2003 un stage de cinq jours au Centre Municipal de Voile, ouvert à tous nos équipiers et aux équipiers des autres yoles de la région, et destiné à former des Chefs de Bord de yole.

Nous travaillons actuellement, en collaboration avec le Commandant Chalmeau (SNCM) et le Commandant De Wolbock du Bataillon des Marins Pompiers, à la définition et à la mise en place d'un Brevet de Chef de Bord d'embarcation Voile-aviron. En effet, cette formation spécifique n'est disponible ni dans le cadre de la Fédération Française de Voile, ni dans celle de la Fédération d'Aviron, et le personnel apte à encadrer des sorties en mer sur ces bateaux collectifs non motorisés est très rare. A terme, cette formation devrait être validée par la Fédération Nationale des Yoles et des bateaux Voile-aviron.

Par ailleurs, en 2003, nous avons entrepris, en partenariat avec l'Office de la Mer, de faire entrer Marseille au sein du réseau culturel Européen « *La Navigation du Savoir – Réseau des Arsenaux Historiques de Méditerranée* ». Pour ce faire, nous avons réalisé une présentation du Patrimoine Maritime Historique de Marseille sous forme d'une série de panneaux didactiques illustrés et nous avons conçu le stand de Marseille, participant invité, dans le cadre du Premier Salon du Patrimoine Maritime Méditerranéen organisé par le réseau à Villefranche sur Mer, du 26 au 30 mars 2003. Devant le succès de cette initiative, ce travail sera poursuivi lors du salon 2004 qui doit se tenir à Malte en septembre 2004 et devrait, à terme, permettre à Marseille de devenir partenaire à part entière de ce réseau qui ambitionne de créer une dynamique patrimoniale et culturelle sur le pourtour méditerranéen.

Le président indique ensuite les grandes lignes du programme pour 2004.

Maintenance du bateau. En 2003, il nous a fallu remplacer une vergue et scarfer le mat de taillevent. Des housses ont été confectionnées pour abriter les voiles. En 2004 il faudra entreprendre quelques travaux de réparation sur la coque (courbes de banc cassées, choc sur le bordé de fargue arrière tribord) ainsi que des travaux de carénage et peinture plus poussés en perspective de Toulon 2004.

Partenariats : Une convention a été signée avec l'AGSE (scouts) pour la formation et l'entraînement de l'équipage de jeunes participant à Toulon 2004.

La convention liant Vogue Massalia et l'UCPA étant devenue inopérante du fait de la résiliation de celle liant ADOS à l'UCPA, une nouvelle convention tripartite liant Vogue Massalia, l'Arfade et l'UCPA est en cours de rédaction. Elle comportera une clause financière, l'UCPA proposant de participer aux frais d'entretien du bateau.

Formation . Nous reconduirons, si possible, le stage de CdB à l'ascension 2004. Le président expose les contacts qu'il a pris au sein de la fédération pour ouvrir ce stage aux autres yoles françaises. Une décision finale sera prise à l'issue du salon nautique.

Patrimoine maritime. Le président expose ensuite l'état du projet de participation au salon de Malte et les contacts qu'il a pris ou compte prendre en ce sens.

Fédération. Il expose enfin brièvement l'état catastrophique de la fédération des yoles et les initiatives qu'il a pris pour participer à une remise sur pied efficace en 2004.

Il termine son rapport moral en sollicitant un investissement plus large des membres dans la vie de l'association.

RAPPORT FINANCIER

Le trésorier présente l'état des comptes de l'exercice écoulé. La trésorerie à la date de clôture de l'exercice 2003 (31/10/2003) se monte à 7659,54€ après encaissement des subventions Ville et Région touchées deux jours avant la clôture des comptes. Le total des dépenses s'élève à 6175,58€, y compris les provisions pour renouvellement des mats et avirons. Le total des recettes s'élève à 6270,44€. L'excédent de trésorerie est affecté à un fond de roulement destiné à nous permettre de faire face aux délais de paiement des subventions, nous évitant ainsi d'avoir à recourir à des autorisations de découvert bancaire, toujours très coûteuses.

Le détail du compte d'exploitation est annexé.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL

Des demandes de subvention seront déposées auprès de la Région (service Mer), du Département (Vie associative et Sports) et de la Ville de Marseille (Service du Nautisme et des Plages). Un financement complémentaire sera recherché auprès de nos partenaires.

Le détail du budget prévisionnel est donné en ANNEXE II.

Le Budget prévisionnel 2003 comporte trois chapitres pour tenir compte des frais spécifiques qui seront engagés pour la participation au DEFI JEUNES MARINS 2004 et au Réseau des Arsenaux historiques.

Le budget prévisionnel est mis au vote et adopté à l'unanimité.

APPEL A COTISATION

Les cotisations restent inchangées pour 2003, soit :

Cotisation normale : 40 Euros,

Cotisation Bienfaiteur : 75 Euros,

Cotisation Jeunes : 15 Euros.

Les cotisations sont mises en recouvrement.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame M. Cot a donné sa démission du CA pour convenances personnelle. Madame V. Lanas a quitté l'association. Conformément aux statuts, deux membres supplémentaires du Conseil sont désignés « sortants » parmi les membres non élus ou renouvelés en 2001 et 2002, soit : M. John PENDRAY et M Christophe GIROUSSE.

Sont candidats au Conseil d'administration :

M. John PENDRAY, M Christophe GIROUSSE, Mme Jacqueline AGNEL, Mme Annick RIANI

Sont élus membre du Conseil d'Administration :

M. John PENDRAY, M Christophe GIROUSSE, Mme Jacqueline AGNEL, Mme Annick RIANI

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Sont élus membres du Bureau :

Jean-Patrick GUERITAUD, Président

Jean COT, Secrétaire

Benoît HANNART, Trésorier.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18h30

Le Président

Le secrétaire

**Composition du Conseil d'Administration
Elu lors de l'Assemblée Générale du 29 Novembre 2003**

I) BUREAU

Président : M. Jean-Patrick GUERITAUD, né le 12/08/47 à Mayence (Allemagne),
de nationalité française
Directeur de Recherches CNRS.
7, rue Aldebert, 13006 Marseille.

Secrétaire : M. Jean COT, né le 11/11/1937 à Béziers (34)
de nationalité française,
retraité EDF.
Quartier Le CLOS, 13360 Roquevaire

Trésorier : M. Benoît HANNART, né le 15/10/56 à Wasquehal (59)
de nationalité française
Fonctionnaire Territorial.
Les Roquettes, 13720 La Bouilladisse.

II) CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Jacqueline AGNEL, Psychologue.
2, rue Socrate, 13001 Marseille

M. Christophe GIROUSSE, Chirurgien dentiste.
34, avenue Ollivary, 13008 Marseille.

Mme Marie-Julie GVOZDENOVIC, Enseignante retraitée.
38, avenue Andoli, 13010 Marseille.

M. François JOURDAIN, retraité.
8, avenue Talabot, 13007 Marseille

M. Jean-Jacques LEPORATI, Fonctionnaire territorial.
15, chemin des Bessons, 13014 Marseille.

M. John PENDRAY, Artiste peintre.
37, rue Dragon, 13006 Marseille.

Mme Annick RIANI, Chargée d'Etudes en Histoire
4, rue de l'Académie, 13001 Marseille

M. Clément SALORD, Lycéen.
Résidence Plein Ciel, Bat A, 173, Bd. de Saint Loup, 13011 Marseille.

Mme Martine-Hélène HANNART, Agent de La Poste,
Les Roquettes, 13720 La Bouilladisse.

Certifié Exact

Le Président

Le secrétaire